

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi de M. François Baroin visant à modifier la procédure de huis clos devant la cour d'assises des mineurs (n° 1816) (M. François Baroin, rapporteur, suppléé par M. Jacques Alain Bénisti). 2

Mardi

16 février 2010

Séance de 14 heures 50

Compte rendu n° 42

SESSION ORDINAIRE DE 2009-2010

**Présidence
de M. Guy Geoffroy,
Vice-Président**



La séance est ouverte à quatorze heures cinquante.

Présidence de M. Guy Geoffroy, vice-président.

La Commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, sur le rapport de M. Jacques Alain Bénisti, suppléant M. François Baroin, les amendements à la proposition de loi de M. François Baroin visant à modifier la procédure de huis clos devant la cour d'assises des mineurs (n° 1816).

Avant l'article 1er

La Commission examine l'amendement n° 1 de Mme Sandrine Mazetier.

Mme Sandrine Mazetier. La proposition de loi en discussion doit être l'occasion d'améliorer l'information des victimes mineures, parties civiles devant la cour d'assises des mineurs, sur l'état de la procédure.

*La Commission **repousse** cet amendement.*

Article 1^{er} (article unique de la proposition de loi initiale) (art. 306 du code de procédure pénale) : *Modification des règles de publicité applicables aux audiences des cours d'assises des mineurs lorsque l'accusé mineur au moment des faits est devenu majeur :*

*La Commission **repousse** l'amendement n° 2 de M. Michel Vaxès.*

Article 2 (art. 400 du code de procédure pénale) : *Modification des règles de publicité applicables aux audiences des tribunaux pour enfants lorsque le prévenu mineur au moment des faits est devenu majeur :*

*La Commission **repousse** l'amendement n° 3 de M. Michel Vaxès.*

La séance est levée à quinze heures.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Jacques Alain Bénisti, M. Claude Bodin, M. Guy Geoffroy, M. Philippe Houillon, Mme Marietta Karamanli, Mme Sandrine Mazetier, M. Jean Tiberi, M. Jacques Valax, Mme Marie-Jo Zimmermann

Excusés. - M. Abdoulatifou Aly, M. Bernard Derosier, M. Didier Quentin, M. Bernard Roman, M. Jean-Jacques Urvoas, M. Michel Vaxès